



Communiqué

Aux membres de la Chambre des notaires du Québec

APPEL À LA VIGILANCE

L'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec (OAGQ), dans le cadre de son rôle de contrôle de la profession, a constaté que la compagnie 9403-7215 Québec inc., faisant affaire sous le nom de « *Groupe Warwick* », offre des services d'arpentage, plus particulièrement la confection de certificats de localisation, alors qu'aucun arpenteur-géomètre ne travaille pour cette compagnie, n'a déclaré travaillé pour cette compagnie ou n'a été autorisé par l'OAGQ à exercer la profession au sein de cette société.

Dans ces circonstances, nous recommandons aux membres de la Chambre des notaires du Québec d'être vigilants, considérant que tout certificat de localisation qui n'est pas produit par un arpenteur-géomètre est invalide.

Par ailleurs, n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez reçu un document d'arpentage préparé par le « *Groupe Warwick* ». Vous pouvez nous joindre :

- Par téléphone : 418-656-0730 poste 101 ou sans frais 1-800-243-6490
- Par courriel : oagq@oagq.qc.ca

Vous remerciant à l'avance pour votre précieuse collaboration et votre vigilance, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Luc St-Pierre, a.-g.
Directeur général et secrétaire
Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec

Québec, 22 avril 2022